



## Enfant giflé au collège par responsable cdi

Par **desilo**, le **23/01/2009** à **19:40**

Bonjour,

J'ai mon fils de 11 ans, en 6ème au collège, qui s'est fait gifler par la responsable du CDI, devant tous les élèves, sans raison avouée.

Après avoir vu le CPE, une rencontre a été faite avec le Principal qui a demandé à mon fils de lui faire un courrier explicatif de la situation.

Cette dame lui a signifié ensuite devant d'autres enseignants qu'elle ne voulait plus le voir au CDI.

Sans vouloir dramatiser la situation, je recherche la solution la meilleure.

Quelle attitude adopter ?

Quelle démarche engager ?

Par **frog**, le **23/01/2009** à **19:59**

Quand on voit que de nos jours un enseignant peut finir en garde à vue pour si peu, j'imagine que la bonne femme s'est déjà rendue compte de sa connerie et sait qu'elle risque gros. A mon avis, pas besoin de l'enfoncer plus que ça.

Au contraire, profitez-en pour dialoguer avec elle (quitte à court-circuiter sa hiérarchie pour lui montrer que vous n'êtes pas là pour faire tomber des têtes). Essayez de comprendre

comment elle pu en arriver là (nos enfants sont rarement aussi innocents qu'on aimerait le croire) puis avisez. Peut être y a-t-il des circonstances extérieures (situation personnelle difficile) qui peuvent expliquer son acte (sans l'excuser).

Bref, évitez de rentrer dans un schéma de confrontation agression/défense, privilégiez la compréhension sincère du problème.

Et selon la part de responsabilité de chacun, vous arriverez peut être à échanger des excuses mutuelles.

Ce serait vraiment bête de devoir monter au créneau, ça risque de rendre les choses encore plus désagréables pour tout le monde.